

Des pair-aidants sont présents dans la plupart des unités du pôle Centre rive gauche :

Aide aux aidants

- Vanessa Evrard ;

Centre médicopsychologique

- Lotfi Bechellaoui et Jennifer bouilloux (habitat inclusif) Camille Niard et Vanessa Evrard ;

Centre ressource de réhabilitation psychosociale

- Philippine Rodier et Lotfi Bechellaoui (avec une implication dans le DU Pair-aidance en santé mentale et neurodéveloppement) ;
- Lee Antoine et Fabrice Saulière (les directives anticipées) ;

Service mobile

- Camille Niard et Hélène Rossetti (Equipe mobile);
- Sarah Jones (Hôpital de jour)

Hospitalisation complète

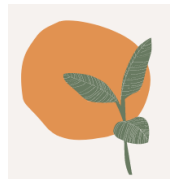
- Philippine Rodier

PEPS - Premiers épisodes psychotiques

- Louis Volle ;

TS2A - Trouble du spectre de l'autisme adulte

- Véronique Barathon.



Contact : _Pole_Centre_Pairs_Aidants@ch-le-vinatier.fr

<https://centre-ressource-rehabilitation.org/pair-aidance-au-pole-centre-rive-gauche>

La pair-aidance



« Le pair-aidant est un membre du personnel qui a traversé l'épreuve d'un trouble psychique et s'en est rétabli.

A partir de son expérience de la maladie et de sa compréhension de son propre processus de rétablissement, il aide ses pairs à surmonter les obstacles et à identifier ce qui les aide à se rétablir. »

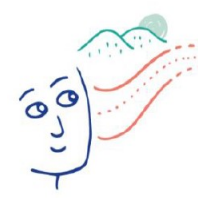
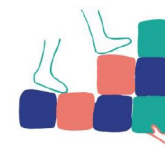
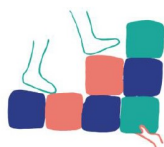


Missions et objectifs

- Développer le pouvoir d’agir des personnes ayant des troubles psychiques et neuro développementaux ;
- Accompagner ces personnes dans leur parcours de rétablissement, en les aidant entre autres à mieux s’approprier leurs difficultés, leurs traitements et les facteurs de rétablissement sur lesquels ils pourront s’appuyer
- Favoriser l’appropriation d’une vision basée sur l’espoir, aussi bien par les personnes concernées, que par leurs proches et par les professionnels

Pour qui ?

- Pour les personnes de plus de 18 ans du territoire de santé du pôle Centre rive gauche souhaitant bénéficier du savoir expérimental des pair-aidants.



Les missions transversales des pair-aidants sur le pôle Centre

Psychoéducation :

Intervention thérapeutique visant à informer les patients et leurs proches sur les troubles psychiques, les traitements et le rétablissement et à s’approprier les notions et les savoir-faire qui permettent d’y faire face.

Accompagnement à la rédaction des directives anticipées en psychiatrie (DAP) :

Les DAP est une déclaration anticipée permettant de prévenir et de mieux gérer une éventuelle future crise en considérant les préférences des personnes en matière de soins et de traitements.

Relais vers des dispositifs non soignants :

Accompagnement vers les structures du bassin associatif et vers d’autres ressources tenant compte des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Entretiens :

Au-delà des DAP les pair-aidants recourent à d’autres outils pratiques, ainsi qu’à leur savoir expérimental, pour favoriser le rétablissement.

Lutter contre la stigmatisation :

Le dispositif ZEST (Zone d’expression contre la stigmatisation), qui s’appuie sur le témoignage des personnes concernées, lutte contre la stigmatisation en faisant changer les représentations concernant la santé mentale et ses troubles. Ce dispositif est coordonné par plusieurs professionnels dont un pair aidant.